

**Déclaration liminaire**

**CAPL N° 3 du 4 juillet 2017**

« Monsieur le Président,

*Nous ne pouvons commencer cette CAPL sans dénoncer les 120.000 suppressions d'emploi programmées.*

*Force est de constater que la pénurie d'effectifs est criante puisque depuis 2002 notre administration a vu ses effectifs réduits de plus de 30.000 agents. Ces suppressions représentent 60 % de l'ensemble de celles de la Fonction Publique d'Etat.*

*Dans ce contexte, à la DRFIP, nous subissons de plein fouet les restructurations et les fusions.*

*Pour exemple, dans le domaine « Centre hospitalier » résultat de la fusion de la trésorerie du 15/20 et du CASH Nanterre, les agents sont noyés sous le flux incessant des tâches.*

*On veut nous faire croire qu'en réunissant des services différents en grandes difficultés en raison du manque de personnel, on améliore les conditions de travail.*

*Ce n'est qu'illusion !!!!!*

***F.O.-DGFIP** réaffirme que l'amélioration des conditions de travail commence tout d'abord par l'arrêt des suppressions d'emplois, l'arrêt des restructurations et la mise en adéquation des missions et des moyens.*

*Lors du dernier CT, les organisations syndicales ont appris que le SDE de Londres sera installé le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et le SDE de St Sulpice le 1<sup>er</sup> novembre 2017.*

*Les affectations se faisant au 1<sup>er</sup> septembre, où iront les agents affectés en SDE pendant cette période de « battement » ?*

*Pour **Force Ouvrière**, la seule solution envisageable, dans l'intérêt des agents, est que la lettre de mission qui leur sera remise leur permette de rejoindre le lieu géographique de leur affectation. Nous demandons un engagement dans ce sens de la part de la Direction.*

*Vous nous présentez aujourd'hui un mouvement de mutation qui ne peut nous satisfaire. En effet, après mouvement, nous arrivons à **373** vacances d'emplois titulaires ! Et 322 collègues sont actuellement affectés ALD.*

***F.O.-DGFIP** dénonce l'affectation des agents à la disposition du directeur, devenue une variable d'ajustement pour les directions locales.*

***F.O.-DGFIP** exige 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste.*

*Nous regrettons que la direction ait refusé de nous communiquer l'affectation au service des agents du SPL de la dépense ne suivant pas leur mission au SFACT de Bédier.*

*En effet, en l'absence de ces informations, il ne nous a pas été possible de vérifier que l'affectation dans les services des agents concernés respectait bien le principe de l'ancienneté, conformément à l'engagement du directeur régional.*

*Le refus de communiquer ces renseignements aux élus en CAPL est préjudiciable aux rôles des représentants du personnel et cela n'est pas fait pour alléger les inquiétudes du personnel sur son avenir face aux trop nombreuses restructurations et fusions.*